

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 21 DECEMBRE 2016 A 19H30

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Seize, le **21 DECEMBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
22 décembre 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

6^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M.
ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M.
BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M.
BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal,
Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier Conseillers Municipaux.

Objet : Subvention exceptionnelle au
Cercle d'Histoire Louis Sadoul.

Absents excusés :

Mme FLICKER Gisèle
Mme BOULANGER Annie

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. GILET Dominique
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
M. CHARDIN Denis	à	Mme GEROME Line
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland

N° 125/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Madame Marie VINCENT, Adjointe au Maire, fait état au Conseil
Municipal d'une demande de subvention exceptionnelle de l'association « Le cercle d'Histoire Louis
Sadoul » pour le remboursement d'une partie des frais engagés lors de l'exposition « La Trouche » qui
s'est tenue à l'espace Emile Gallé du 08 au 30 octobre 2016. L'association avait fait réaliser des affiches
dans différents formats pour un montant de 1 243.80 € TTC.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Décide unanimement d'allouer une subvention exceptionnelle de 500 € à
l'association « Le Cercle d'Histoire Louis Sadoul ».

La dépense interviendra sur l'article 6574, fonction 025 du budget
communal 2016.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,